

## NOTICE : Constituer un dossier sinistre

1. *Faites votre déclaration d'accident en ligne : <https://ffct.cabinet-gomis-garrigues.fr>*
2. **Dans un second temps**, prenez le temps de constituer votre dossier.
3. **Envoyez-nous vos justificatifs par e-mail à : [ffct@cabinet-gomis-garrigues.fr](mailto:ffct@cabinet-gomis-garrigues.fr) ou par courrier**
4. **Pensez bien à rappeler impérativement le N° de votre déclaration d'accident lors de tout envoi**

**\* Liste non exhaustive :** Ce document est à titre indicatif afin de vous aider à constituer votre dossier sinistre.

Amplitude Assurances se réserve le droit de demander tout justificatif complémentaire, jugé nécessaire à l'étude et la gestion de votre dossier.

En consultation sur notre site internet : [Le Guide Assurances Licenciés](#).

GARANTIES CONCERNEES :	VOTRE LICENCE :			JUSTIFICATIFS A FOURNIR * :
	MB	PB	GB	
<b>Les garanties « Assistance » :</b>				
Assistance : rapatriement, frais médicaux/d'hospitalisation à l'étranger, avance de frais, transport urgent, recherche, secours, évacuation, etc.	Exclu	Garanti	Garanti	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour bénéficier de l'assistance : <b>avant toute démarche</b>, vous devez téléphoner à AXA ASSISTANCE au <b>+33 (0)1 55 92 12 94</b></li> <li>• Le N° de convention d'assistance à rappeler : <b>0804137</b></li> <li>• <b>+ votre N° de votre licence FFCT</b></li> </ul>
<b>Tous dommages confondus :</b>				
<b>Les garanties «Dommages que vous causez aux autres» et les «Dommages que les autres vous causent»</b>				
Responsabilité Civile – Défense pénale et Recours	Garanti	Garanti	Garanti	<p><u>Pièces de responsabilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Constat amiable d'accident</b> ou PV d'audition (dépôt de plainte) <b>ou</b> N° du PV d'enquête Police/Gendarmerie, <b>et</b> Nom et coordonnées des témoins (faite leurs compléter une <b>attestation témoignage (Cerfa n° 11527*03)</b> + Copie carte identité recto/verso du/des témoin(s)), la <b>déclaration d'accident – fiche de renseignements</b> (version des faits) de chacune des parties impliquées</li> <li>• <b>Analyse des responsabilités à l'appréciation de l'assureur</b></li> <li>• <b>Une Franchise de 80 € sera retenue sur tout paiement de dommage(s) matériel(s) à la victime pour être laissée à la charge du licencié déterminé responsable.</b></li> </ul> <p><u>Justificatifs en fonction des dommages (corporels / matériels) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat des pertes</b></li> <li>• Voir selon les cas évoqués ci-dessous</li> </ul>
<b>Les dommages « Corporels » :</b>				
<b>La garantie « Décès » :</b>				
Décès toute cause	Exclu	Garanti	Garanti	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte de décès</li> <li>• Coordonnées du notaire chargé de la succession</li> <li>• Certificat médical de constatation du décès (précisant la cause connue ou présumée)</li> </ul>
Décès d'origine cardiaque, cérébrale ou vasculaire <b>Exclusion pour Vélo Balade</b>	Exclu	Garanti	Garanti	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes documents que la case ci-dessus</li> <li>• <b>+ Résultat d'un test à l'effort réalisé il y a moins de 2 ans</b></li> </ul>
<b>La garantie « Invalidité » :</b>				
Invalidité permanente <i>(franchise relative : taux ≤ à 5% ne donnent pas lieu à indemnisation)</i>	Exclu	Garanti	Garanti	<p><u>A la fin des soins médicaux :</u> Certificat médical de guérison ou de consolidation mentionnant vos séquelles fonctionnelles éventuelles (afin de permettre au médecin conseil de juger de l'opportunité de la mise en place d'une expertise médicale)</p>
<b>Les garanties « Frais de santé » :</b>				
Frais médicaux prescrits, remboursés ou non par la Sécurité Sociale (sous déduction des remboursements effectués par la Sécurité Sociale et par la Mutuelle)	Exclu	Garanti	Garanti	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical initial descriptif des blessures (urgences, médecin traitant...) + votre RIB</li> <li>• <u>Au fur et à mesure :</u> nous envoyer les décomptes de votre mutuelle. A défaut, ceux de la Sécu. avec une <b>attestation sur l'honneur</b> justifiant l'absence de mutuelle</li> <li>• Factures des professionnels de santé pour les actes non remboursés avec une attestation mutuelle précisant qu'elle ne garantit pas ces frais</li> <li>• Copie des prescriptions médicales</li> </ul>

## Les garanties « Frais de santé » (suite) :

### Dont Dentaire :

Frais de création de prothèse dentaire sur dent cassée	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical initial descriptif des blessures (établi par le dentiste) + votre RIB</li> <li>• Facture/Devis « Dentaire »</li> <li>• Décompte/Prise en charge de votre mutuelle (à défaut copie du refus de garantie)</li> </ul>
Bris d'une prothèse dentaire existante	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes documents que la case ci-dessus</li> <li>• + Facture d'achat d'origine de la prothèse dentaire endommagée dans l'accident</li> </ul>

### Dont Optique :

Frais de réparation ou de remplacement d'une monture et/ou des verres de lunettes correctrices brisé(e)s, <u>dont le port est médicalement prescrit</u>  <i>à l'exclusion de la perte</i>	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical initial descriptif des blessures (urgences, médecin traitant...) + votre RIB.</li> <li>• Photos : vue d'ensemble + des dommages (monture cassée, verre brisé...)</li> <li>• Facture d'achat d'origine des lunettes endommagées dans l'accident et copie de la prescription médicale associée</li> <li>• Facture/Devis « Optique » pour la réparation ou le remplacement à l'identique/équivalent</li> <li>• Décompte/Prise en charge de votre mutuelle du remplacement des optiques (à défaut copie du refus de garantie)</li> </ul>
---	--------------	----------------	----------------	--

### Dont Appareillages (hors dentaire) :

Bris d'une autre prothèse médicale existante (hors dentaire)  <i>à l'exclusion de la perte</i>	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical initial descriptif des blessures (urgences, médecin traitant...) + votre RIB</li> <li>• Photos des dommages de la prothèse endommagée</li> <li>• Facture d'achat d'origine de la prothèse endommagée dans l'accident et copie de la prescription médicale associée</li> <li>• Facture/Devis pour la réparation ou de remplacement à l'identique/équivalent</li> <li>• Décompte/Prise en charge de votre mutuelle pour la réparation ou le remplacement (à défaut copie du refus de garantie)</li> </ul>
--	--------------	----------------	----------------	---

### Les garanties « Frais de séjour dans un Centre de rééducation en traumatologie sportive »

Frais de séjour dans un centre de rééducation en traumatologie sportive	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical initial descriptif des blessures (urgences, médecin traitant...) + votre RIB</li> <li>• Copie de la prescription médicale du séjour</li> <li>• <u>Au fur et à mesure</u> : nous envoyer les décomptes de votre mutuelle ou l'attestation de refus de garantie de la mutuelle. A défaut, ceux de la Sécu. avec une <b>attestation sur l'honneur</b> justifiant l'absence de mutuelle</li> </ul>
---	--------------	----------------	----------------	--

### Les dommages « Matériels » :

Casque	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'achat d'origine du bien endommagé dans l'accident, à défaut et uniquement pour le casque et cardio-fréquencemètre, une <b>attestation sur l'honneur avec mention obligatoire de la date et du coût d'achat (connu(es) ou estimé(es))</b> + votre RIB</li> <li>• Photos : vue d'ensemble +vue des dommages</li> <li>• Facture/Devis de remplacement à l'identique par un bien équivalent</li> <li>• Pour le cardio-fréquencemètre et le GPS : devis de réparation ou attestation d'irréparabilité de l'objet établi par un professionnel</li> </ul>
Cardio-fréquencemètre (à fonction exclusive)	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<b>Garanti</b>	
Equipements vestimentaires (hors maillot de corps, sous-vêtements).	<b>Exclu</b>	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	
GPS (hors smartphone)	<b>Exclu</b>	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	
Vélo (hors vol)	<b>Exclu</b>	<b>Exclu</b>	<b>Garanti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture d'achat d'origine du vélo endommagé dans l'accident</li> <li>• Photos : vue d'ensemble +vue des dommages</li> <li>• Devis de réparation à faire établir par votre vélociste + Votre RIB</li> <li>• A défaut, une attestation du vélociste précisant les motifs pour lesquels il juge le vélo irréparable (nous pourrions être amenés à demander l'avis de l'expert de notre choix)</li> <li>• Factures d'entretien du vélo</li> </ul>